

# LES DROITS DES ENFANTS

Vous avez lu le dossier mensuel ? Vous pouvez à présent réaliser les activités suivantes .

**1. Choix multiple. Soulignez les réponses correctes.**

- Un enfant a le droit
  - a. de quitter l'école à 16 ans
  - b. de pratiquer une religion
  - c. de rentrer à la maison à l'heure qu'il veut.
  
- Ce pays n'a pas signé la Convention (p.4)
  - a. La Belgique
  - b. L'Iran
  - c. Les Etats-Unis.
  
- ONG veut dire (p.3)
  - a. Office national de gestion
  - b. Organisme neutre de garantie
  - c. Organisation non gouvernementale.

**2. Complétez ce texte, inspiré de l'article de la page 1, avec des mots de la même famille que ceux qui sont écrits en capitales.**

La Convention est un texte qui dit avec ..... (CLAIR) quels sont les droits des enfants, que les pays font la ..... (PROMETTRE) de respecter. Cependant, beaucoup d'enfants vivent encore dans la ..... (SOUFFRIR). Selon le pays dont on est ..... (ORIGINE), la vie se présente très ..... (DIFFÉRENT). Dans les pays riches, on est ..... (NOURRIR), on reçoit des ..... (SOIGNER) quand on est malade, on est ..... (ECOLE).

**3. Le texte suivant a été découpé en 10 morceaux, que l'on a mélangés.**  
**Reconstituez ce puzzle.**

<u>L'eau, source de vie</u>									
A- dans les rivières, les lacs, sous									
B- les trois quarts du globe.									
C- L'eau douce, elle, qui est									
D- notre planète paraît bleue.									
E- Malheureusement, on ne la trouve pas partout en suffisance.									
F- le sol ou en glace.									
G- C'est normal, puisque les mers couvrent									
H- Vue de l'espace,									
I – Mais leur eau est salée.									
J – indispensable à la vie, se retrouve									
<b>Le bon ordre :</b>									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

**4. Reliez logiquement les mots des deux colonnes:**

Ethiopie (p.1)	Inde
B. Van Keirsbilck (p.2)	Centre fermé
Everberg (p.2)	Délégué aux droits de l'enfant
Bernard Devos (p.2)	ONU
Médecins sans frontières (p.3)	DEI
Le Rajasthan (p.3)	Famine
Les Nations unies (p.4)	ONG

**5. Voici le plan du texte de la page 4 "La Convention en questions". Complétez les mots manquants à l'aide de ceux de la liste ci-dessous.**

principes – Histoire – marquant – dix – adoption – protection – loi – Définition – gouvernements – juristes.

..... **de la Convention des droits de l'enfant.**

---

I. Date de son .....: 20/11/1989

II. .... : un texte ..... l'accord sur les droits des enfants.

III. Les décideurs:      a) des .....

                                  b) des ONG

                                  c) des défenseurs des droits de l'homme

                                  d) des .....

                                  e) des spécialistes.

IV. Le contenu:            Quatre grands .....:

                                  1) survie

                                  2) développement

                                  3) .....

                                  4) participation.

V. Une Convention, pas une .....

VI. Le Comité des droits de l'enfant: ..... membres vérificateurs.

**6. Remplacez les titres suivants par d'autres, qui conviendraient aussi bien. Attention, tous les mots de votre nouveau titre devront être différents de ceux du titre d'origine.**

Exemple: Titre original (TO): Autres points noirs (p.2)  
Mon titre (MT): Ce qui ne va pas non plus.

- a. TO: Les enfants ont-ils les mêmes droits? (p.1)  
MT: .....
- b. TO: Des enfants souffrent de la pauvreté (p.2)  
MT: .....
- c. TO: Des jeunes enfermés (p.2)  
MT: .....
- d. TO: Et l'éducation ? (p.2)  
MT: .....
- e. TO: Le droit au développement (p.3)  
MT: .....
- f. TO: La Convention en questions (p.4)  
MT: .....

**7. Calculs.** Grâce aux chiffres cités dans la première colonne de l'article de la page 1, on peut calculer:

- a. le chiffre total de la population mondiale:

.....

- b. le nombre de jeunes qui vivent dans les pays pauvres:

.....

Le prochain dossier du mois du JDE paraîtra le 4 décembre et il sera consacré au sommet sur le climat à Copenhague. Corrigé disponible sur simple demande auprès de votre consultant régional ou via l'adresse suivante : [blem@actu24.be](mailto:blem@actu24.be) (Merci de préciser le nom et le CP de votre école).

Supplément pédagogique  
réalisé par Bernard Marlière

**JDE- Route de Hannut 38 - 5004 Bouge  
Tél. : 081/24.89.82 – Fax : 081/23.12.62 - E-mail : [jde@verslavenir.be](mailto:jde@verslavenir.be)**